Assemblée ordinaire des délégués de la Croix-Rouge suisse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **58 (1949)**

Heft 7

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Assemblée ordinaire des délégués de la Croix-Rouge suisse

BIENNE

11 et 12 juin 1949

C'est donc dans quelques semaines, les 11 et 12 juin, que se réunira à Bienne le «Parlement» annuel de la Croix-Rouge suisse, cette Assemblée des délégués qui en est l'autorité suprême.

La section de Berne-Seeland, qui fêtera à cette occasion le cinquantième anniversaire de sa fondation, a mis au point un programme varié et intéressant, qui contribuera sans nul doute à faire de ces journées une belle réussite.

Le samedi 11 juin, au début de l'après-midi, les délégués et les invités auront l'occasion de monter à Macolin et d'y visiter l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport. Ils pourront se rendre compte ainsi des efforts qui sont accomplis par les autorités fédérales afin d'assurer à notre jeunesse une préparation physique aussi rationnelle que possible.

De retour à Bienne, les délégués seront reçus officiellement par les autorités municipales, puis ils visiteront les curiosités de la vieille ville.

Cette première journée se terminera par une soirée récréative dans les jardins de l'Hôtel Engelberg, à Douanne, au cours de laquelle les délégués auront l'occasion de prendre des contacts utiles en vue des travaux du lendemain.

L'Assemblée proprement dite débutera le dimanche matin. La partie essentielle de l'ordre du jour sera sans aucun doute la révision des statuts de la Croix-Rouge suisse. Les délégués auront également à examiner le rapport annuel et les comptes de 1948, ainsi que le budget de 1949. Ils éliront enfin le Président de la Croix-Rouge suisse, les membres de sa Direction et ceux de son Comité central pour la période de trois ans 1949—1952.

Nous souhaitons que nos membres et amis participent en grand nombre à ces deux journées et que l'Assemblée des délégués de 1949 mérite, comme par le passé, son nom de «Fête nationale de la Croix-Rouge».